
Invitation

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal de Saint-Quay-Perros se réunira en session ordinaire, à la mairie, salle du conseil municipal, **le 28 mars 2024 à 16 heures.**

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Ordre du jour :

- Compte rendu du conseil municipal du 22 février 2024.
- Convention partenariale entre la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la jeunesse d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor et la Commune de Saint-Quay-Perros.
- Convention d'occupation temporaire du domaine public à titre onéreux aux fins d'installation et d'exploitation d'une centrale photovoltaïque.
- Agence de l'Eau Loire Bretagne : Appel à projets renaturation des villes et villages – demande de subvention
- Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle
- Bilan annuel 2023 des crédits de paiement et modification de programme et des crédits de paiement pour 2024.
- Compte de gestion 2023.
- Compte administratif 2023.
- Affectation du résultat.
- Vote des taux.
- Budget primitif 2024.
- Questions diverses selon règlement intérieur.

Olivier HOUZET
Maire de Saint-Quay-Perros